

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 9 avril à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 3 avril 2018 s'est réuni le lundi 9 avril à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, MAURIN Patrick, MAHIEU Anne

Pouvoirs : de MAURIN Patrick à ANGELY Lydie, de CAMPS Brigitte à BRETAGNE Karine, de MAHIEU Anne à HOCQUELET Joël

C.21

Détermination des taux de la fiscalité sur les ménages – année 2018

Le Conseil Municipal doit fixer comme chaque année les taux 2018 applicables aux taxes suivantes :

- la taxe d'habitation
- la taxe sur le foncier bâti
- la taxe sur le foncier non-bâti

Il est proposé d'adopter pour 2018 les taux suivants, à savoir :

Taxes	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	15,10 %	15,10 %
Taxe sur le foncier bâti	37,65 %	37,65 %
Taxe sur le foncier non-bâti	99,50 %	99,50 %

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

Décide d'adopter les taux d'imposition suivants pour 2018 :

Taxe d'habitation :	<u>15,10 %</u>
Taxe sur le foncier bâti :	<u>37,65 %</u>
Taxe sur le foncier non-bâti :	<u>99.50 %</u>

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

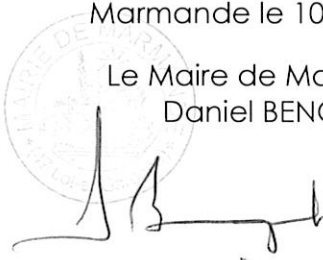
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 10 avril 2018

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET



A circular official stamp of the Mayor of Marmande is partially visible behind the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '13000'.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 16.04.2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 16.04.2018...

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



A circular official stamp of the Mayor of Marmande is partially visible behind the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '13000'.